



Jeudi 21 mars 2019 - 00:00

La loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016 fixe le cadre de la réglementation concernant les espèces exotiques envahissantes (EEE) et définit les obligations et responsabilités de chacun au regard de cette problématique. En effet, les EEE représentent une des principales menaces pour la biodiversité.

La stratégie nationale relative aux EEE (2017) vise à prévenir l'introduction et la propagation de ces espèces, à agir sur les espèces introduites et sur les écosystèmes impactés, grâce à l'amélioration des connaissances dans un cadre coordonné de gouvernance et via la mobilisation et la sensibilisation de tous les acteurs (des élus, aux aménageurs en passant par les gestionnaires d'infrastructures de transport ou encore les particuliers).

Dans cette optique, la matinée technique sur le thème des espèces exotiques envahissantes a pour but d'initier une mise en relation des différents acteurs du territoire pour une information générale sur le contexte actuel en Hauts-de-France, une meilleure coordination des actions et un partage des expériences. Nous espérons que cette rencontre fera émerger les questionnements auxquels pourront répondre des actions de communications futures, ainsi que des pistes d'homogénéisation des pratiques et des gouvernances.

**Date limite d'inscription le 18 mars 2019**

Inscription gratuite et obligatoire

## **Emplacement**

44 ter rue Jean Bart  
59000 Lille

Acteur

[Cerema](#)

Liens utiles

[Programme et inscriptions](#)

[View PDF](#)